



Écrêtement heures de travail

Par Alg

Bonjour,
Est il légal décréter les heures d'un salarié badgeant ses horaires ?

Par Prana67

Bonjour,
Non l'écrêtement est interdit. C'est assimilé à du travail dissimulé.

Par Alg

Bonjour et merci pour votre réponse.
Y aurait il un article de loi auquel je pourrai me référer ?
Merci